



DEVENIR | ASSOCIATION D'ARCHITECTES ET D'URBANISTES 6 ter av des Belges, 13100 Aix-en-Provence
associationdevenir.free.fr

**ATELIER
URBAIN
AIX 2040**

10^{ème} édition 2020



REGLEMENT DE CONSULTATION

V2

En 2020, pour la **10^{ème}** édition

L'atelier urbain de l'association Devenir organise :

Le 4^{ème} appel à idées primé

Auprès de jeunes architectes et/ou urbanistes de moins de 40 ans

Sur la thématique de :

La mutation des centres-villes anciens

Le 6 Juin 2020 à la Fondation Vasarely à Aix-en-Provence

Clôture des inscriptions au 24 mars 2020

Réunion d'information et de questions-réponses le mardi 24 mars
à 18h00 à l'atelier Devenir

Rendu le 29 mai 2020 avant 17H00

Jury le 6 juin 2020 à la fondation Vasarely

ASSOCIATION DEVENIR - ATELIER URBAIN AIX 2040 - EDITION 2020 - APPEL A IDÉES

Contact : atelierdevenir@gmail.com

Site web : associationdevenir.free.fr

L'Association DEVENIR

est une association d'architectes et urbanistes qui a pour vocation de développer des relations entre les partenaires de l'art de bâtir, d'ouvrir la réflexion et de nourrir le débat public sur l'évolution de la ville et sur les projets urbains et architecturaux du Pays d'Aix.

Depuis 2011, l'Association organise chaque année un Atelier urbain interdisciplinaire sur le développement du Pays d'Aix-en-Provence à l'horizon 2040, incitant à la réflexion prospective sur la ville de demain, ses territoires, ses enjeux.

DEVENIR a organisé 9 éditions de l'Atelier Urbain Aix 2040 portant sur les thématiques variées « Densifications et nouvelles centralités », « Première couronne recherche urbanité », « Aix-en-Provence dans la Métropole Aix Marseille » « Aix en Devenir au fil du tramway », « Vivre en ville autrement », « Nouveaux modes d'habiter », « la mutation des zones d'activité ».

Pourquoi un appel à idées

Le collectif DEVENIR composé de professionnels de l'architecture et de l'urbanisme s'est donné comme objectif depuis plus de 10 ans de permettre qu'une réflexion soit engagée sur ces questions de prospective urbaines d'Aix et de façon plus large sur le territoire de la métropole Aix Marseille Provence.

L'ambition du « think tank » Devenir est de proposer des alternatives à l'aménagement de la métropole grâce à sa capacité d'expérimentation notamment à travers les ateliers urbains annuels (celui de 2020 sera le numéro 10 dont 4 appels à idées, les deux premiers concernant « l'habitat du futur », le troisième la mutation des pôles d'activité - voir à ces sujets les publications correspondantes éditées par l'association).

L'interrogation de professionnels et des « sachants » de l'architecture et de l'urbanisme, doit permettre ainsi de donner à voir, à imaginer. Ce travail expérimental pourrait à terme servir de guide pour le pilotage et la mise en œuvre d'un vrai projet urbain au cœur de la Métropole. Il pourrait inspirer à terme une révision partielle du SCOT métropolitain et l'intégration d'une orientation d'aménagement et de programmation dans le PLUi métropolitain.

Souplesse, adaptabilité devront par suite caractériser les propositions d'avenir formulées par les candidats. Celles-ci devront guider dans un premier temps, davantage le projet politique métropolitain, en procurant à ses responsables les moyens de réaliser, concrètement sur la durée et de façon cohérente, le véritable projet urbain multifonctionnel qui fait défaut au cœur de cet espace.

Ce manque de projet collectif est criant et laisse trop la place à de simples actions de construction ou de réhabilitation au coup par coup, en fonction des opportunités, sans relation urbaine et humaine entre elles .

L'appel à idées de 2020

Pourquoi la mutation des centres-villes ?

Dans le cadre du plan national « action Cœur de Ville » et appliqué localement dans le partenariat « Envie de Ville » signé par les instances régionales et métropolitaines (Etat, Région Sud, Département des Bouches-du-Rhône, Métropole Aix-Marseille-Provence, EPF), assistées du CAUE, de l'AGAM et de l'AUPA, l'association Devenir développe également de son côté et dans son axe de recherche fondamentale , une réflexion sur la question de l'évolution des centres- villes historiques.

Le collectif d'architectes et d'urbanistes pense, de façon générale, que les centres anciens sont de moins en moins adaptés au mode d'habiter d'aujourd'hui ; cela entraîne leur désaffection, notamment à Marseille, Marignane, Gardanne et bien d'autres villes de notre territoire métropolitain comme Aix-en-Provence en accompagnement des activités de commerce.

Depuis la loi Malraux (1962) la politique de sanctuarisation des centres anciens a permis la préservation et la mise en valeur du patrimoine historique, elle en a aussi freiné l'évolution et le développement. Pourtant l'histoire de nos villes a montré qu'elles se sont continuellement transformées voire restructurées en fonction de l'évolution du mode de vie de leurs habitants.

Cette désaffectation des centres anciens depuis quelques années, nous oblige à nous poser la question de leur évolution, voire de leur mutation.

Parmi les centres villes constituant la Métropole, bon nombre d'entre eux n'offrent plus le cadre de vie, la qualité d'habiter, l'offre commerciale, les facilités de déplacement, les emplois et les services susceptibles de rayonner et de relocaliser le développement métropolitain au cœur des villes. Ces difficultés peuvent entraîner, dans certains centres urbains, vacance et dégradation du bâti, paupérisation et disparité entre les centres et leur périphérie urbaine.

Face à ce constat, l'ambition de réinvestir les centres urbains pour recréer une « envie de ville » implique une stratégie globale transversale et la synergie d'une multitude de dispositifs, d'outils et d'acteurs publics et privés.

L'association DEVENIR souhaite qu'un débat constructif puisse avoir lieu entre les acteurs les décideurs, les habitants et de façon plus générale, les usagers des centres villes, à propos de leur mutation nécessaire tout en sachant bien sur préserver mais aussi mettre en valeur les qualités patrimoniales et architecturales, témoins identitaires de notre histoire commune.

Dans le but de sensibiliser élus, habitants, citoyens et acteurs de ce territoire, l'association Devenir souhaite organiser son dixième atelier urbain sous forme d'un appel à idées auprès de jeunes architectes et urbanistes sur le thème de la mutation des centres-villes anciens de la métropole Aix-Marseille-Provence.

Il s'agit de la mutation du centre-ville, de la reconquête des milliers de logements inoccupés, de leur réhabilitation mais également la question de la requalification au sens plus large du cadre de vie de ces centres anciens.

Il faut avoir l'ambition d'adapter les centres anciens parfois trop denses, aux nouveaux usages de la vie en ville, tout en sachant respecter les qualités du patrimoine existant. Il faut aussi savoir créer les emplacements réservés pour les équipements liés à la culture, à l'enseignement, à la formation, à l'artisanat, à la nature en ville ; l'ensemble de ces activités citoyennes contribuant à l'équilibre urbain.

Il sera demandé aux équipes participantes de réfléchir notamment sur les points suivants :

- ✓ peut on considérer qu'une simple évolution des centres anciens sera suffisante à cette réappropriation par nos contemporains ou doit-on en envisager une mutation plus profonde ? La réflexion des équipes doit conduire à proposer des hypothèses de projet les plus adaptées à la question posée.
- ✓ quelles sont les conditions et de quel ordre, pour que ces centres anciens connaissent une évolution suffisante ?
- ✓ comme pour tous les appels à idées de Devenir, la réflexion doit également porter sur un scénario ou des scénarii de notre vie en société à un horizon minimum de 2050, voire beaucoup plus lointain ;
- ✓ le contexte ainsi défini, il sera intéressant de mesurer le niveau de réalité ou à l'inverse d'utopie que l'équipe prendra en compte pour élaborer le concept de son projet.

De plus, inlassablement, Devenir souhaite à travers tous ces ateliers urbains que le « donner à voir » soit explicite, et communicable afin de permettre à travers l'image proposée, de pouvoir attirer l'attention des autres participants mais aussi celle du public et d'inviter à un large débat sur cette question importante.

Améliorer le cadre de vie, c'est aussi retrouver le plaisir de la ville, les échanges, les rencontres, les émotions, la solidarité, la complicité que seule la ville permet.

Les territoires d'expérimentation

Les candidats porteront leurs réflexions sur les sites d'intervention suivants :

« **En cours de définition** »

Aix - Aubagne - Pertuis - Marignane ...

Organisation

Cette réflexion est organisée sous forme d'un appel à idées primé ouvert à de jeunes professionnels de moins de 40 ans, **architectes, urbanistes, paysagistes, programmistes** répondant à titre individuel ou dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire.

L'appel à idées a pour sujet l'élaboration d'une réflexion à vocation prospective débouchant par un projet graphique sur un site réel.

Il comprendra :

- la remise de **2 panneaux** (format A1) exposant le projet et la fourniture de divers **documents** écrits explicitant le projet ;
- un jugement des projets par un **jury** composé de personnalités et de professionnels de l'architecture et de l'urbanisme.

A l'issue de la présentation des projets, le jury nommera les 3 lauréats qui recevront :

- ✓ Un **prix de 5000 euros** pour le premier,
- ✓ Un **prix de 3000 euros** pour le second,
- ✓ Un **prix de 1500 euros** pour le troisième.

CLOTURE DES INSCRIPTIONS le 24 mars 2020

REUNION d'information et de questions réponses le mardi 24 mars à 18h00 à l'atelier Devenir

RENDU le VENDREDI 29 Mai 2020 AVANT 17H00

EXPOSITION DES PROJETS le SAMEDI 6 juin 2020 à 10H00

JURY le SAMEDI 6 juin 2020 à la Fondation Vasarely à 11H00.

Les conditions d'inscription

L'appel à idées est ouvert aux jeunes architectes, urbanistes, paysagistes, programmistes de moins de 40 ans répondant à titre individuel ou dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire susceptible de contribuer à l'élaboration d'une réflexion à vocation prospective.

1/ Les candidats enverront par courriel la fiche d'inscription de candidature ci-jointe, renseignée en **majuscules** et signée, à l'adresse mail de l'association :

atelierdevenir@gmail.com

2/ Simultanément, les candidats paieront les droits d'inscriptions qui s'élèvent à 90 €. Ils verseront ces droits d'inscription par virement sur le compte bancaire de l'association Devenir ouvert à la Société générale, 16 Cours Mirabeau, 13100 Aix en Provence, numéro de compte : 000 3727 1190

IBAN

FR76	3000	3000	2000	0372	7119	016
------	------	------	------	------	------	-----

en indiquant bien le nom de l'expéditeur qui devra être identique au nom du mandataire indiqué sur la fiche d'inscription.

Ce montant sera remboursé aux candidats qui répondront à l'appel à idées et remettront les pièces demandées dans les conditions du présent règlement de consultation, ou en cas d'annulation de l'appel à idées.

Après réception du virement des droits d'inscription, un **accusé de réception** vaudra autorisation de concourir au présent appel à idées.

L'inscription à l'appel à idées vaudra acceptation par le candidat des conditions de réalisation de l'appel à idées, y compris de céder les droits d'usage dont l'association Devenir disposera à titre gracieux pour la publication des projets de l'édition 2020 de l'atelier urbain. Le candidat conservera les droits d'auteur de son projet.

Les éléments du rendu

Les candidats remettront les éléments suivants :

1°) des documents graphiques : 2 panneaux A1 (lecture verticale) sur support carton plume.

2°) des documents écrits :

- ✓ Une présentation synthétique du projet et son titre (1 page A4 maximum) ;
 - ✓ Un document de synthèse (sur 6 pages – reprenant les éléments de présentation du projet et du rendu graphique dont la mise en forme permettra une publication des travaux).
- Ces éléments seront également remis sur clé USB.

Le détail des éléments techniques figure en annexe 1 et il conviendra de les prendre en compte pour unifier la présentation des projets.

Recommandations pour la composition des panneaux :

- ✓ pour le panneau numéro 1, il s'agit de présenter *l'approche urbanistique et fonctionnelle du projet* avec des éléments de contenu programmatique, des principes de phasage évolutif sur la durée et démontrant la remontée en puissance du projet.

✓

Les candidats indiqueront le contexte du projet et l'élaboration du concept : insertion du projet dans un contexte, le contexte physique, son environnement mais également dans une prospective imaginée par le candidat.

Elaborer le concept, « ce que le concepteur veut dire »...

- ✓ pour le panneau numéro 2, il s'agit de présenter *l'approche conceptuelle pré-opérationnelle* correspondant aux phasages proposés avec un zoom sur la centralité du site. Les candidats expliciteront la traduction spatiale du projet « à quoi la ville ancienne 2050 pourrait ressembler ».

Un zoom se fera sur un espace public configuré par la densité bâtie, une partie de quartier, une image urbaine et architecturale. A l'échelle du piéton. Un donné à voir !

Modalités de restitution des projets

Les projets seront rendus au plus tard le vendredi 29 mai 2020 avant 17H00 dans les conditions indiquées en annexe 1.

Tous les panneaux des projets seront affichés et présentés le samedi 6 juin 2020 de 10H00 à 18H00 à la Fondation Vasarely.

Une commission d'analyse et de sélection étudiera les projets et dressera la liste des 10 projets sélectionnés qui seront présentés au jury.

Les 10 équipes sélectionnées seront averties le mardi 2 juin au soir pour qu'elles puissent organiser leur venue pour la journée **du samedi 6 juin** à la Fondation Vasarely à Aix en Provence.

Les équipes non sélectionnées sont évidemment invitées à assister aux débats des projets retenus.

Un tirage au sort effectué le samedi à 10H décidera de l'ordre de passage des équipes.

Chaque équipe sera audité pendant 20 minutes. Elle présentera son projet en 10 mn maximum, et le jury posera des questions pendant 10 mn.

Il est demandé à chaque équipe sélectionnée de **préparer un powerpoint** de quelques diapos significatives qui sera projeté pendant la présentation du projet du candidat comme support de la compréhension du projet. Le powerpoint sera remis par les candidats le matin même de la réunion du jury sur une clé USB.

Cet exercice de présentation est difficile à maîtriser (contrôle du temps, phasage de la présentation en un délai court et contrôle du stress) et demande une préparation et un minutage préalable.

Jury, les critères de jugement

Le jury est composé de personnalités et de professionnels de l'architecture et de l'urbanisme. Il sera particulièrement sensible à l'intelligence du projet, sa cohérence, son aspect créatif et original au regard de la réflexion sur la thématique du projet.

Les 3 projets lauréats primés seront annoncés à l'issue de la délibération du jury en fin d'après-midi..

CLOTURE DES INSCRIPTIONS le 24 mars 2020
REUNION d'information et de questions réponses le mardi 24 mars à 18h00 à l'atelier Devenir
RENDU le VENDREDI 29 Mai 2020 AVANT 17H00
EXPOSITION DES PROJETS le SAMEDI 6 juin 2020 à 10H00
JURY le SAMEDI 6 juin 2020 à la Fondation Vasarely à 11H00.

PLANNING

Février 2020 : **Lancement de l'appel à idées primé – Communication et diffusion**

24 mars 2020 : **Clôture des inscriptions**

Mardi 24 mars 2020 à 18H00 :

Réunion d'information et de questions/réponses à l'Atelier Devenir, 24 place des martyrs de la résistance (place de l'Archevêché, près de la cathédrale) à Aix en Provence. Des questions écrites pourront être envoyées par mail à l'atelier Devenir jusqu'au 23 mars 2020.

Vendredi 29 mai 2020 avant 17H00 :

Rendu du projet

Remise en mains propres ou par voie postale

chez Cabinet d'architecture CLEMENT et MEFFRE

6ter avenue des Belges

13100 Aix en Provence

Samedi 6 juin 2020 de 10 à 18h

Fondation Vasarely, Aix-en-Provence

- **Exposition des projets**
- **présentation des projets nominés devant le jury en Séance publique**
- **délibération du jury**
- **Désignation des 3 lauréats.**

FICHE D'INSCRIPTION DE CANDIDATURE

A envoyer par courriel à : atelierdevenir@gmail.com

simultanément au virement bancaire des frais d'inscription sur le compte bancaire de Devenir

ATELIER URBAIN - AIX 2040 - édition 2020

APPEL A IDEES SUR LA MUTATION DES CENTRES-VILLES ANCIENS

MANDATAIRE

Nom : Prénom :

Adresse

.....

.....

Nom de l'agence ou du cabinet professionnel :

Tél. portable :

Mail :

Site internet :

Diplôme :

ASSOCIES

Nom :

Tél. portable :

Mail :

Site internet :

Diplôme :

Nom :

Tél. portable :

Mail :

Diplôme :

Nom :

Tél. portable :

Mail :

Diplôme :

Nom :

Tél. portable :

Mail :

Diplôme :

Je, soussigné(e)..... (nom, prénom du mandataire), m'engage à répondre à l'appel à idées et déclare accepter les conditions de réalisation de l'appel à idées y compris de céder les droits d'usage dont l'association Devenir disposera à titre gracieux pour la publication des projets de l'édition 2020. Le candidat conservera les droits d'auteur de son projet.

Fait à, le.....

Signature et cachet du mandataire :

ANNEXE 1 :
ANNEXE TECHNIQUE CONCERNANT
LE RENDU ET LA PRESENTATION DU PROJET

- modalités du rendu
- identification des panneaux
- document de synthèse du projet

I- MODALITES DU RENDU

Les candidats fourniront les éléments suivants :

1°) 2 panneaux A1 (lecture verticale) sur support rigide (carton plume).

Chaque panneau sera identifié et le **nom du projet** sera inscrit en haut des panneaux, selon les indications données au paragraphe II ci-après ;

2°) une fiche de présentation de l'équipe sur tirage papier en format A4, comprenant :

- ✓ le nom du projet,
- ✓ le nom du mandataire, sa qualité, son adresse postale et adresse mail,
- ✓ les autres membres de l'équipe et leur qualité ;

3°) la présentation écrite du projet sur tirage papier en format A4 (1 page maximum) ;

4°) un document de synthèse (6 pages - permettant la publication des projets) sur tirage papier en format A4 établi selon les indications données au paragraphe III ci-après.

Les candidats fourniront également ces éléments sur une clé USB :

- panneaux au format pdf
- fiche de présentation de l'équipe au format .doc
- présentation écrite du projet au format .doc
- document de synthèse au format .doc

Les candidats regrouperont dans une enveloppe format 32 x 22 cm :

- le tirage papier de la fiche de présentation de l'équipe (non plié),
- le tirage papier de la présentation écrite du projet (non plié),
- le tirage papier en recto du document de synthèse (non plié),
- la copie papier des diplômes des candidats prouvant leur qualité d'architecte, d'urbaniste, de paysagiste ou de programmiste.
- **et la clé USB.**

Cette enveloppe sera jointe à l'intérieur de l'emballage d'envoi des panneaux.

La remise se fera en mains propres ou par voie postale
chez Cabinet d'architecture CLEMENT et MEFFRE
6ter avenue des Belges, 13100 Aix en Provence
aux heures ouvrables (9H30-12H30, 14H00-17H00),
AU PLUS TARD LE VENDREDI 29 MAI 2020 AVANT 17H00.

II- IDENTIFICATION DES PANNEAUX

<- 5 cm ->

The diagram shows a vertical panel divided into three sections. The top section contains the text 'ATELIER URBAIN AIX 2040' in large bold letters, with 'ATELIER URBAIN' in black and 'AIX 2040' in red. Below this is a grey bar with '10ème édition 2020'. The middle section is titled 'TITRE PROJET' and contains 'Equipe :', three dashes, and 'Juin 2020'. The bottom section is labeled 'vide' in red. Blue arrows point from the text on the right to these three sections.

**TRIPLE CARRÉ A INCLURE EN HAUT DU PANNEAU
DANS LE COIN SUPERIEUR GAUCHE
DANS LE SENS VERTICAL
sur panneau A1 (84,1 x 59,4 cm) en sens vertical
triple carré de 15 cm de hauteur par 5 cm de largeur**

triple carré à inclure dans le coin supérieur gauche de chaque panneau

The diagram shows a vertical panel with 'NOM DU PROJET' and 'P1' at the top right. On the left side, there are three vertically stacked empty boxes. A red arrow points from the text 'triple carré à inclure dans le coin supérieur gauche de chaque panneau' to these boxes.

carré en haut
avec le logo
« atelier urbain aix 2040 »

carré au centre avec :
le **TITRE** du projet
la composition de l'**EQUIPE**
la date : **juin 2020**

carré en bas en blanc vide
Devenir y indiquera le numéro de l'équipe

indiquer également en haut du panneau :

- ✓ le **TITRE du projet** en haut et au centre de chaque panneau (hauteur 5 cm maxi)
- ✓ indiquer **P1** en haut à droite sur le premier panneau (hauteur 5 cm),
- ✓ et indiquer **P2** sur le deuxième panneau.

III- DOCUMENT DE SYNTHÈSE DU PROJET

Pour unifier la forme de présentation et pour préparer la mise en forme du document de publication des projets, il est demandé aux équipes de synthétiser dans un *document de synthèse* les éléments du rendu sous la forme d'un cahier de 6 pages format A4 RECTO mais dans une forme carrée 21 x 21 cm (sur le haut de page).

Ce document de synthèse comportera les pages suivantes :

- **Page 1** : page de titre comportant :
 - . Le titre du projet
 - . La composition de l'équipe
 - . Le résumé du projet en 10 lignes maxi**Cette page sera disposée selon le modèle donné ci-après page suivante au point IV.**
- **Page 2** : présentation du projet (le document de présentation demandé pour le rendu et limité à 1 page) ;
- **Pages 3, 4 et 5** : extraits les plus significatifs du projet présenté sur les panneaux du rendu (textes et documents graphiques) que l'équipe estime refléter au mieux le concept principal du projet ;
- **Page 6** : page blanche (exceptionnellement, la moitié haute de la page 6 peut être utilisée pour compléter la présentation du projet).

Maquette : 6 pages A4 RECTO disposées en format 21 x 21 cm en partie haute

Page 1 <i>Titre Equipe résumé</i>	Page 2 <i>Présentation du projet</i>	Page 3 <i>Extraits significatifs du projet</i>	Page 4 <i>Extraits significatifs du projet</i>	Page 5 <i>Extraits significatifs du projet</i>	Page 6 <i>page blanche</i>
--	---	---	---	---	-----------------------------------

NE PAS PAGINER (la pagination sera globalisée dans le document général de publication)

Ce document sera fourni par le candidat en format .doc dans la clé USB demandée.

**IV- modèle de la page 1 du document de synthèse
format 21 x 21 cm en haut de page d'un format A4 :**

ATELIER URBAIN AIX 2040 - édition 2020
APPEL À IDÉES SUR LA MUTATION DES CENTRES-VILLES ANCIENS

titre du projet

projet présenté par l'équipe **XXXXX** (*nom du mandataire*)

composition de l'équipe :

prénom1 NOM1, qualité (*architecte OU urbaniste ou ...*), mandataire, ville

prénom2 NOM2, qualité (*architecte ou urbaniste ou ...*), ville

prénom3 NOM3, qualité (*architecte ou urbaniste ou ...*), ville

prénom4 NOM4, qualité (*architecte ou urbaniste ou ...*), ville

résumé du projet : *10 lignes maximum*

Quis enim aut eum diligit quem metuat, aut eum a quo se metui putet? Coluntur tamen simulatione dumtaxat ad tempus. Quod si forte, ut fit plerumque, ceciderunt, tum intellegitur quam fuerint inopes amicorum. Quod Tarquinius dixisse ferunt, tum exultantem se intellexisse quos fidos amicos habuisset, quos infidos, cum iam neutris gratiam referre posset. Quare hoc quidem praeceptum, cuiuscumque est, ad tollendam amicitiam valet; illud potius praecipendum ut eam diligentiam adhiberemus in amicitiiis comparandis, ut ne quando amare inciperemus eum, quem aliquando odisse possemus. Quis enim aut eum diligit quem metuat, aut eum a quo se metui putet? Coluntur tamen simulatione dumtaxat ad tempus. Quod si forte, ut fit plerumque, ceciderunt, tum intellegitur quam fuerint inopes amicorum. Quod Tarquinius dixisse ferunt, tum exultantem se intellexisse quos fidos amicos habuisset, quos infidos, cum iam neutris gratiam referre posset. Quare hoc quidem praeceptum, cuiuscumque est, ad tollendam amicitiam valet;

NB : ne pas utiliser les bas de page du document de synthèse en raison du format final d'édition (21 x 21 cm).